CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110914** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES
Siret : 499 779 676 00018
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 211460100101
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : AMS TECHNOLOGIE

Sigle : AMS TECHNOLOGIE
28 RUE DU BLANC SOLEIL
78650 BEYNES

Téléphone : 01 34 89 93 91 **Fax :** 01 34 89 93 91
Portable : 06 70 20 44 40
Responsabilité légale :
DEHAIS SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://ams-technologie.business.site/
E-mail : ams-technologie@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 502 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	02/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/07/2026 13:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110914** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE **06/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007
Forme juridique : SARL
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : **499 779 676 00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 211460100101

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 586577H8632000/ 003 92005/61

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **AMS TECHNOLOGIE**
Sigle : AMS TECHNOLOGIE
28 RUE DU BLANC SOLEIL
78650 BEYNES

Téléphone : 01 34 89 93 91 **Fax :** 01 34 89 93 91
Portable : 06 70 20 44 40

Site Internet : http://ams-technologie.business.site/
E-mail : ams-technologie@orange.fr

Responsabilité légale :
DEHAIS SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.